

Voyagez en toute sérénité avec une assurance adaptée

Omnitour tient à vous rappeler que disposer d'une couverture adéquate vous permet de voyager en toute tranquillité, en sachant que vous êtes protégé contre un certain nombre d'imprévus qui pourraient autrement perturber votre voyage.

Vous ou votre enfant a un voyage prévu aux États-Unis et l'actualité vous inquiète ? Manuvie propose le régime TOUS RISQUES POUR LES JEUNES, destiné aux jeunes de 29 ans et moins, offrant une couverture complète incluant :

- √ L'annulation, l'interruption et la perturbation du voyage
- √ Les soins médicaux d'urgence
- √ La protection en cas d'accident de voyage
- √ La couverture des bagages et effets personnels

Cette police d'assurance est particulièrement intéressante pour les voyages scolaires en raison de la clause 17, qui couvre l'annulation du voyage par le Centre de services scolaire.

- "17. L'annulation par la commission scolaire de votre voyage scolaire en raison :
- d'une grève des enseignants ou
- du risque de préjudice que, selon la commission scolaire, vous pourriez courir pendant votre voyage scolaire, découlant d'une menace établie à la suite d'un événement survenu dans les 90 jours précédant la date de départ prévue.

De plus, le voyage scolaire, ou une partie de celui-ci, doit être lié à une visite ou à un séjour dans la région où l'événement s'est produit, ou dans ses environs."

Il est important de noter que la décision d'accepter ou non une demande d'annulation relève exclusivement de l'assureur, conformément aux clauses de la police d'assurance. Omnitour n'intervient pas dans cette décision, qui est prise en fonction des termes et conditions du contrat.

Comment souscrire à une assurance ?

Suivez le lien ci-dessous pour consulter les différentes options et l'ensemble des conditions. Lors de l'inscription :

- Utilisez la date du 1er dépôt comme date de réservation du voyage.
- Indiquez "Quebec" ou "Montreal" comme ville de départ, peu importe votre lieu de résidence au Québec.

MANUVIE - Assurance voyage

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller en voyages chez Omnitour ou à communiquer directement avec Manuvie au 1 877 268-3763.

🛪 L'équipe d'Omnitour vous souhaite un excellent voyage !

¹ Clause 17, Police d'assurance forfait complet pour les jeunes (Tout risque pour les jeunes), p.7